

Résolution 530

relative à la participation du Grand Conseil à l'approbation du projet d'agglomération franco-valdo-genevois

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que les travaux préparatoires du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois sont sur le point d'aboutir ;
- la nécessité d'associer le Grand Conseil à ce projet déterminant pour l'avenir du Canton de Genève et de la région ;
- la nécessité d'asseoir la légitimité de ce projet ;
- les délais impératifs impartis par la Confédération pour la reddition du projet, fixés au 31 décembre 2007 ;

invite le Conseil d'Etat

à lui soumettre dans des délais raisonnables, mais avant la fin de l'année 2007 correspondant à la reddition à la Confédération du projet d'agglomération, le projet d'agglomération tel qu'il ressortira de la procédure de consultation des acteurs concernés du canton de Genève, afin qu'il puisse l'approuver ou, au moins, en prendre acte.